

PRIX TERRITORIA 2022

LE PETIT GUIDE PRATIQUE DE LA CANDIDATURE PARFAITE

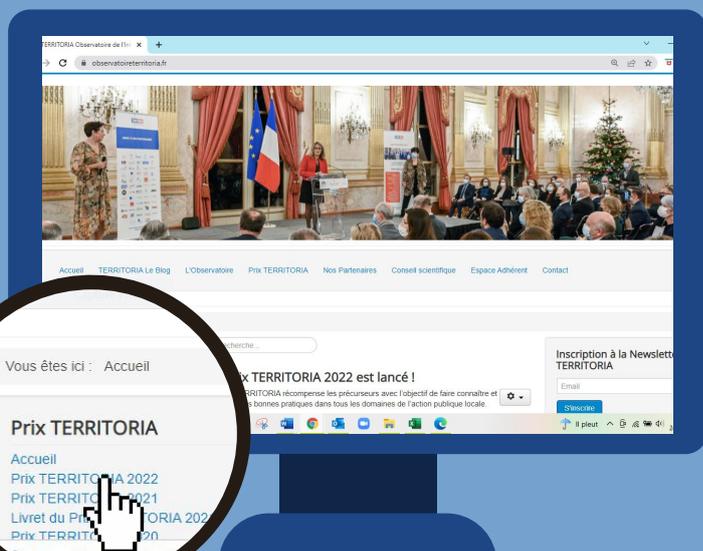
*Depuis plus de trente ans,
l'Observatoire TERRITORIA
récompense et valorise les
collectivités innovantes. Pour
candidater au Prix TERRITORIA,
rien de plus simple !
Suivez le guide !*



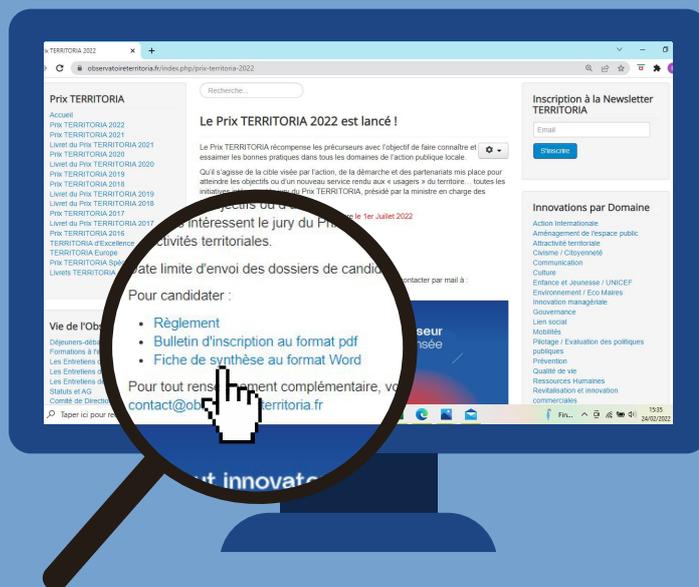
ETAPE 1

Rendez-vous sur le site www.observatoireterritoria.fr pour télécharger les documents d'inscription.

Cliquez sur l'onglet du Prix TERRITORIA 2022 pour candidater.



Téléchargez les trois documents ci-contre.



ETAPE 2

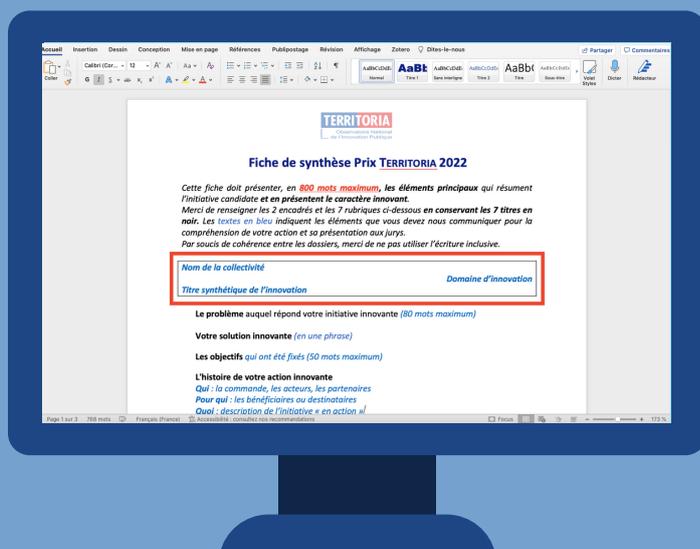
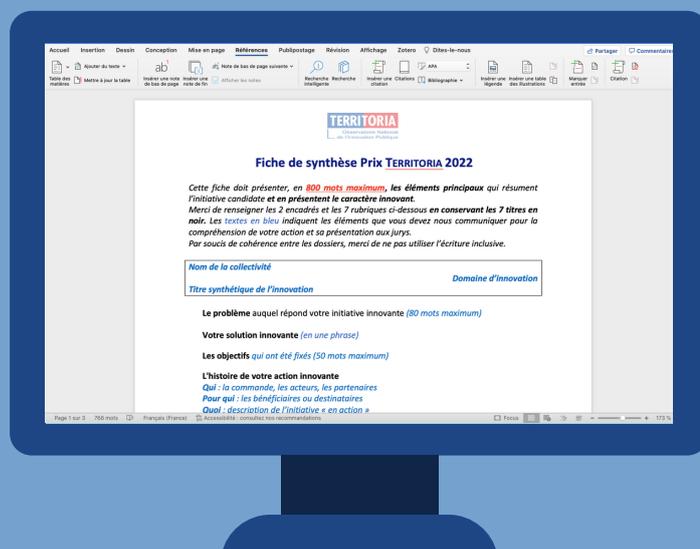
Après avoir préalablement lu le règlement et rempli le bulletin d'inscription, vous pouvez commencer à rédiger **la synthèse**.

Celle-ci vise à présenter les éléments principaux qui résument votre initiative candidate et en présente le caractère innovant.

Nous vous conseillons de regarder en amont les synthèses des lauréats du domaine dans lequel vous souhaitez candidater.

AVANT PROPOS

Les textes en bleu ont une vocation indicative, et ne doivent plus apparaître sur le document final. En revanche, les titres et sous-titres en noir sont à conserver. La typographie doit être en noir.



Commencez dans un premier temps par indiquer le nom de votre collectivité, le domaine dans lequel vous souhaitez candidater, et donner un nom à votre initiative.



ETAPE 3

Vous pouvez désormais débiter la rédaction de chaque partie selon les indications en bleu. Voici quelques-unes de nos astuces :



***Soyez concis et précis !
N'hésitez à vous entourer de votre équipe lors de la rédaction . Nous restons également à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter.***

***Le jury apprécie les fichiers annexes. Transmettez-nous photos, de vidéos, graphiques ou autres documents qui vous sembleraient pertinents !
ATTENTION : aucune annexe ne doit figurer sur votre synthèse.***



Par soucis de cohérence entre les dossiers, veillez à ne pas utiliser l'écriture inclusive et à ne citer aucun nom de personne.

***Toute innovation candidate au Prix TERRITORIA nécessite une évaluation datant au plus tard du mois de septembre de l'année de la candidature.
Ne négligez pas cette étape !***



ETAPE 3



Prenez garde à ne pas confondre "Le problème" et "Les objectifs".
Par problème, nous entendons "la question à résoudre", et par objectifs "les résultats vers lesquels tend l'action".

Votre action doit être répliquable à d'autres territoires. Pensez-y!

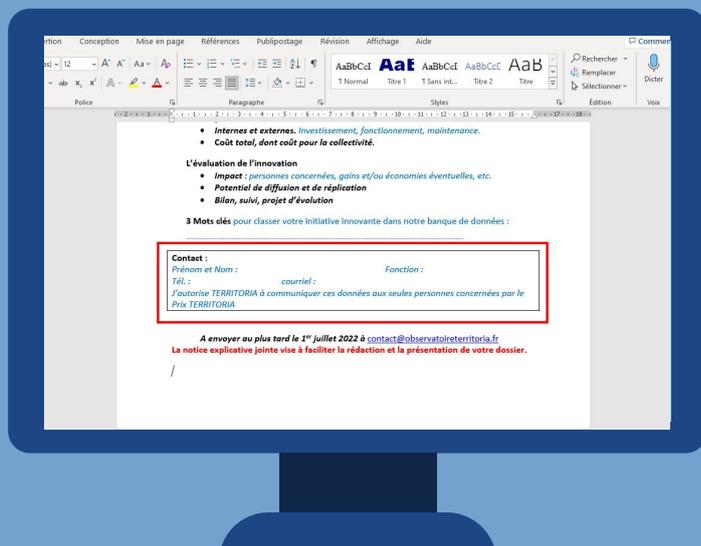


Votre action doit être garante de la bonne utilisation des deniers publics.
La partie "Les moyens humains et financiers" est donc déterminante pour votre dossier.

Enfin, pour faciliter la lecture du jury, la synthèse ne doit pas excéder 800 mots.



ETAPE 4



Une fois la synthèse rédigée, veillez à bien remplir le formulaire contact. Il nous permettra de rester en lien avec vous, et de vous informer de l'avancée de votre dossier.

Veillez à supprimer toutes les indications en bleu, la notice explicative ainsi que le paragraphe situé à la première page, au-dessus de l'encadré. Enfin, veillez à mettre la police en noir et à justifier votre texte.



**Vous êtes fin prêt ? Félicitations !
Vous pouvez désormais nous faire parvenir le dossier d'inscription composé de la fiche d'inscription, la synthèse sous format Word ainsi que vos documents annexes à l'adresse contact@observatoireterritoria.fr !**